

# V O E U X 2 0 1 6

*Monsieur le... <mention de chaque personnalité présente>*

*Mes chers collègues Maires,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil  
municipal et du C.C.A.S.,*

*Sangenestaises, sangenestois, mes chers amis,*

Une année vient de disparaître, une autre naît.  
2015 va rentrer dans les livres d'histoire et 2016 a déjà  
entamé sa course, sous le signe de l'espérance et les  
vœux universels de bonheur, de fraternité, de prospérité  
et de santé.

Il faudrait avoir le cœur sec et l'âme dure pour regretter  
le millésime qui s'est récemment achevé. Cette année  
2015 sera, sans nul doute, une des plus tragiques et des  
plus tristes du siècle.

De même que dans les familles, des dates restent  
tristement présentes et balisent des événements  
douloureux, les deuils les plus injustes, les maladies les  
plus insupportables, rendant même quelquefois les  
périodes heureuses insignifiantes, les dates des jours de  
deuil de la nation resteront longtemps gravées dans  
l'inconscient collectif.

En 2015, la Nation a subi, puis surmonté les assauts les plus fanatiques. Dès janvier, le massacre d'une grande partie de la rédaction de «*Charlie Hebdo*» destiné à venger l'illustration du *prophète* et bien sûr, le vendredi 13 novembre dernier, le carnage opéré à l'aveugle dans les rues de Paris, sur des terrasses de cafés ou de restaurant et bien sûr, la tuerie opérée froidement à l'intérieur du *Bataclan*.

Le *stade de France*, bien que, lui aussi, touché, a échappé de peu, à l'horreur et à un mouvement de panique qui aurait été catastrophique.

Un bilan de guerre de 130 morts et d'une centaine de blessés graves parmi ceux qui innocemment s'adonnaient au plaisir de la musique, du *bien vivre ensemble*, une douce soirée d'automne, restera dans les livres d'histoire.

Plaisir interdit, humour interdit sous peine de mort... telle est l'empreinte laissée par des barbares et des lâches.

A la suite de ces journées terribles, glaçantes, nos pensées doivent aller aux victimes et à leurs familles.

Le recueillement et l'unité de la nation s'est et continuera à se manifester, partout sur le territoire.

En décembre, le soulagement des négociateurs, après un accord qualifié d'historique au sein de la COP 21 a déclenché une vague d'espoir face au *dérèglement* climatique dont les effets se font chaque jour, un peu plus sentir.

Enfin, la fin de l'année 2015 marquera une étape peut être décisive, à la suite du vote unanime du conseil de sécurité de l'O.N.U., pour tenter de mettre un terme au conflit en Syrie et arrêter le massacre qui s'opère chaque jour. Mais, déjà 250.000 vies ont été sacrifiées, dont de nombreux civils, des personnes âgées, des femmes et des enfants et des millions de personnes sont en mouvement et demandent de l'aide, dans le monde entier, en particulier en Europe.

Formons tous des vœux pour que 2016 ouvre enfin les portes de la paix et de la fraternité, après cette année de souffrances.

L'amour triomphera toujours de la haine.

Je voudrais maintenant vous remercier d'être venus si nombreux à cette première manifestation de l'année et je crois que cette participation si nombreuse, si vivante est le reflet de l'importance que vous attachez à cette soirée et du besoin de nous retrouver pour partager un moment de fraternité, de partage et de convivialité.

Je voudrais, encore une fois devant vous, remercier l'ensemble de notre conseil municipal, conseillères et conseillers, adjointes et adjoints, Catherine, Marie-France, Jean Claude, Daniel et Jean Marie, pour l'excellent travail effectué au cours de l'année, au sein de leur commission respective. Merci à toutes et tous.

Si cette séance permet de revenir de façon un peu solennelle sur les actions menées pendant l'année, votre municipalité a à cœur de rendre compte en continu des événements et décisions affectant les habitants :

C'est le rôle une fois par semestre du bulletin municipal qui est distribué à chacun ; c'est aussi en continu l'enrichissement et l'actualisation du site internet de la Commune où vous trouvez notamment tous les compte-rendus du conseil et l'essentiel des travaux des commissions.

Le découpage de notre pays en 13 régions est un nouveau challenge pour nos territoires. La nouvelle région Rhône Alpes Auvergne, dotée de compétences accrues sera confrontée à de nouveaux défis, pour un jour, compter parmi les plus puissantes régions d'Europe, même si le montant des budgets des régions françaises est encore très inférieur à celui de leurs homologues allemandes, par exemple.

A la tête de ces grandes régions, il faut saluer les Présidents qui ont renoncé à leur mandat national pour se consacrer pleinement à leurs nouvelles responsabilités.

Nous avons besoin d'une intercommunalité forte dans une région plus vaste. L'objectif est d'étendre le maillage territorial avec des regroupements de structure à fiscalité propre de 30.000 habitants pour pouvoir être entendu au niveau régional.

Toutes les intercommunalités de l'Avant Pays Savoyard pourraient rester indépendantes, compte tenu du classement de la quasi-totalité des communes en zone montagne, mais que pèserons-nous alors entre le sillon rhodanien et le sillon alpin dont les zones d'influence vont bientôt se tutoyer, alors que l'avant pays savoyard et le Nord Isère vont pourtant accueillir 20 à 30.000 habitants à l'horizon 2040 ?

Le schéma départemental présenté par le Préfet proposait la fusion des 3 intercommunalités de l'avant pays savoyard (Val Guiers, Lac d'Aiguebelette et Yenne). A ce jour, les deux premières ont délibéré favorablement, en espérant que la Communauté de Communes des *Vallons du Guiers* en Isère, nous rejoigne après le vote majoritairement favorable de ses élus. Mais, ce seront les deux préfets qui auront le dernier mot dans les prochains mois.

Toutefois, je reste persuadé qu'un rapprochement des quatre intercommunalités est nécessaire pour relever le défi de la cohésion territoriale, afin de pouvoir assumer les compétences obligatoires et optionnelles que la Loi NOTRE définit :

-soit au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : l'économie, la collecte et le traitement des déchets, l'accueil des gens du voyage, les maisons de service public

-au premier janvier 2018 : les compétences définies par la Loi GEMAPI soit l'entretien des berges des cours d'eau des bassins versants et la défense contre le risque «inondation»

-au premier janvier 2020 : la gestion de l'eau et de l'assainissement, sans oublier l'ensemble des compétences déjà transférées par les Communes aux intercommunalités avant la fusion.

Faisons le bon choix de se réunir afin de réduire enfin le « *mille-feuilles administratif* » facteur de dilution des énergies et de moyens financiers, afin de faciliter l'émergence de grands projets, l'animation économique, la cohésion sociale et territoriale, le développement du numérique, la gestion de l'espace, la culture, tout en maintenant une proximité étroite avec les Communes et les citoyens.

Malgré le stress budgétaire, il est plus que temps d'agir. Le temps perdu ne se rattrapera pas.

Ce mandat est bien le mandat de la réorganisation de nos territoires, pour assurer le « *mieux vivre ensemble* ».

*Les périodes de gros temps appellent de bons barreaux pour arriver à bon port. Bon vent à toutes les bonnes volontés....*

Un autre défi concerne l'émergence des *communes nouvelles*. Une loi récente a ouvert une opportunité exceptionnelle aux élus de redéfinir eux-mêmes la Commune, institution préférée des français et lieu d'exercice de la démocratie, dans un contexte de forte contrainte financière et d'évolution de l'action publique. Les dispositions de la Loi offrent des perspectives intéressantes aux communes qui souhaitent se regrouper sur la base du volontariat, pour unir leurs forces, mutualiser leurs moyens et être aussi mieux représentées auprès des autres collectivités et de l'Etat.

Ainsi, les communes nouvelles bénéficient d'un statut plus souple et d'une organisation plus adaptée à leur spécificité et au respect de l'identité des communes fondatrices.

Les élus peuvent déterminer eux-mêmes la gouvernance qu'ils souhaitent mettre en œuvre au sein de la commune nouvelle, la place des communes déléguées, garante de la cohésion de la nouvelle entité. Les communes nouvelles bénéficient également de dispositions financières très favorables, en particulier si elles ont été constituées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Après avoir pris acte de l'évolution possible et dans ce contexte, la réflexion a été engagée entre les quatre communes de Champagneux, Grésin, Saint Maurice de Rotherens et Saint Genix sur Guiers, toutes issues du même bassin de vie.

L'ensemble des conseillers municipaux en exercice a ainsi travaillé afin d'appréhender au mieux le dispositif de la commune nouvelle, échangé sur le projet de regroupement et construit un projet commun en s'appuyant sur les motivations suivantes :

- proposer aux habitants des communes historiques un périmètre en adéquation avec leurs habitudes de vie

- mutualiser les ressources et les moyens pour pouvoir continuer à proposer un niveau de service adapté à la population et à ses besoins et ainsi mener à bien des projets en commun, dans l'intérêt de tous

-maintenir une réelle proximité locale, en particulier dans le cadre de l'extension des périmètres intercommunaux, à travers un échelon communal remodelé.

-continuer à exister au sein d'ensembles intercommunaux en cours de recomposition, et ainsi renforcer l'influence et la représentativité du territoire et de sa population, au sein de périmètres territoriaux de plus en plus vastes, c'est-à-dire, en d'autres termes, renforcer la place, le rôle et le poids de la commune nouvelle dans le contexte actuel d'élargissement des périmètres intercommunaux.

-renforcer l'influence de la commune nouvelle auprès des autres collectivités territoriales (département, région).

La présente charte a, dans ce cadre, vocation à traduire l'esprit qui anime les élus fondateurs du projet de commune nouvelle.

Enfin, il ne peut être exclu que le périmètre territorial de la future commune nouvelle soit amené à évoluer ultérieurement. Dans cette perspective, les élus demeureront ouverts à toute discussion en ce sens et la charte évoluera, bien entendu, en conséquence.

L'ensemble des élus des communes éliront un Maire pour la commune nouvelle, mais chaque commune conservera un Maire délégué. Des commissions resteront actives pour débattre de tous ces projets.

A ce jour, Grésin, Saint Maurice de Rotherens et Saint Genix sur Guiers ont délibéré favorablement pour la fusion. Seule, Champagneux ne s'est pas prononcée à ce jour pour que naisse *Saint Genix les bourgs*.

La fusion n'est certes pas un mariage d'amour, mais plutôt un mariage de raison. Chaque jour qui passe, nous perdons une part de dotation de l'état et même si l'argent ne fait pas le bonheur, il y contribue quelque peu, quand même !

Nous allons bien certainement trouver un consensus pour concrétiser ce projet déjà bien engagé, qui nous permettra de travailler ensemble.

La Communauté de Communes *Val Guiers* se renforce, prend des compétences, gère de plus en plus de personnel, de structures et dans l'optique de la fusion des intercommunalités, devra encore se restructurer.

Le Président a eu raison d'embaucher des cadres, expert dans leur métier (Relations humaines, finances, service technique...) même dans un contexte financier contraint.

N'entrons pas dans l'avenir à reculons.

Investissons dans la ligne électrique qui renforcera les unités industrielles de *Val Guiers* et les nouvelles zones d'habitation, de commerce et d'artisanat, dans la fibre optique pour consolider l'offre de *très haut débit*.

Bâtissons ensemble toutes les réformes nécessaires à l'avenir de notre territoire.

Je voudrais remercier très sincèrement l'ensemble du personnel de la Communauté de Communes avec lesquels nous travaillons quotidiennement, dans les structures « *petite enfance, enfance, jeunesse, animation périscolaire* », mais aussi les personnels administratifs, Employés et cadres du siège.

Merci enfin aux membres du bureau et au Président.

A côté de la réforme territoriale, le conseil municipal n'a cessé de réfléchir, de travailler et de prolonger ses efforts dans de nombreux domaines.

En 2015, furent réalisés des travaux d'entretien de la voirie communale et d'une partie de la route de *Côte envers* pour environ 120.000€, la réfection de la route de *Tramonet*, réalisé par le groupement EIFFAGE, BAVUZ et ARTEMIS pour un montant de 137.000 € avec une subvention de 40.000 € du conseil départemental, la démolition de l'immeuble *Fatiguet* par l'entreprise BERLAND, la réalisation du parking sur cet emplacement, par les entreprises EIFFAGE et BAVUZ pour un montant de 110.000 € avec une autre subvention de 16.000 € du conseil départemental, des travaux de confortement de talus à *Layat*, pour la somme de 8.152 € subventionnés pour la somme de 2.527 €, enfin la réfection du mur de soutènement de l'usine électrique suite à son éboulement dans le Guiers.

Les travaux d'extension de l'école élémentaire, avec la création de classes supplémentaires sur le site de l'ancien centre social, sont achevés. Il convient de rappeler que cette opération, d'un cout définitif d'environ 300.000 € a bénéficié de deux subventions de 100.000 € de l'Etat et du Département au titre du C.T.S. Je remercie chaleureusement les financeurs de leur soutien.

La salle polyvalente a fait l'objet de travaux de peinture et de protection, travaux réalisés par les employés communaux. Une amélioration du système de chauffage a été également menée à bien.

La salle polyvalente est notre bien commun, comme d'ailleurs l'ensemble des bâtiments communaux. Tous les utilisateurs doivent en avoir conscience en veillant au meilleur usage de la structure en matière de chauffage, d'éclairage, de fermeture.....

En matière de fleurissement, après un 3<sup>ème</sup> prix en 2014, la Commune a obtenu un premier prix au concours départemental des villes, villages et maisons fleuries, dans la catégorie des communes de 1.500 à 3.999 habitants. Félicitations à Patrick et Stéphane.

En 2016, de nouveaux travaux sur la voirie communale et la création de deux nouveaux parkings sont d'ores et déjà programmés.

Je voudrais remercier sincèrement l'ensemble de la commission «*travaux-voirie*» et tous les agents, sous la responsabilité de Daniel.

Merci à tous pour votre engagement au quotidien.

Notre bassin de vie s'organise en matière de santé publique.

A la demande de la Commune, l'ASADAC a organisé à SAINT GENIX un carrefour d'échange et d'expérience sur le thème de la Politique de Santé et des territoires

La problématique était de répondre aux besoins de santé des savoyards par une approche locale et transversale. Cette rencontre fut ouverte à l'ensemble des élus, des acteurs locaux de la santé sur l'Avant Pays Savoyard, en présence de Rozenn HARS, Vice-Présidente du conseil départemental, de Philippe FERRARI, directeur de l'antenne Savoie de l'A.R.S., Monsieur EL GHOZI, président de l'association nationale «*Santé publique et Territoire*» et élu à Nanterre.

Tous les intervenants ont bien rappelé, qu'au-delà des soins, l'approche de la santé publique passe par bien d'autres facteurs. Les marqueurs de notre qualité de vie sont reliés à l'éducation, l'habitat, l'alimentation, l'environnement, la culture, le mode de vie, les modes de travail et de déplacement...

A partir de nombreux exemples de réflexion présentés par les différents territoires, plusieurs axes se sont dégagés :

- la nécessité de connaître les besoins de santé des habitants
- la recherche d'un consensus afin de mener des actions coordonnées
- la recherche de réponses innovantes aux problématiques locales, au moment où les moyens sont de plus en plus rares.

Toutes les spécificités de l'Avant pays savoyard doivent être prises en compte pour répondre aux besoins de la population en matière de santé publique, dans le cadre d'un futur Contrat Local de Santé, à bâtir ensemble.

Un autre moment marquant de l'année écoulée fut la réussite du forum de la parentalité organisé par l'association PARISOLIDARITE qui mène depuis plusieurs années des actions de soutien à la parentalité, sous la conduite de la C.A.F. de la Savoie.

Des groupes de paroles sur les actions «*parents-enfants*», le rôle de la famille, de l'école ont été tour à tour animés.

600 questionnaires avaient été distribués aux familles et 300 réponses ont été enregistrées, soit un taux de 50% très significatif.

Les parents ont besoin d'être valorisés, rassurés dans leur rôle, conseillés, voire confortés sans être jugés. Ils ont exprimé le besoin de mieux connaître les structures et les personnels référents. D'où l'idée du forum sous forme de conférences ou de tables rondes pour évoquer le harcèlement, les conflits, les échanges avec les institutions (le Département, la C.A.F.), les associations... Les parents ont pu échanger leurs expériences, découvrir une vision de la parentalité et surtout mieux connaître les ressources existantes: les institutions, la P.M.I., les structures d'accueil.

Cette journée, soutenue par la municipalité, a été un succès avec environ 150 participants. L'analyse du bilan permettra à PARISOLIDARITE d'adapter, en conséquence, son projet associatif.

Pour le «*bien vieillir à Saint Genix*», Le C.C.A.S. a mis de nombreux services à votre disposition, avec nos partenaires que sont l'A.D.M.R., le S.S.I.A.D. Tous les renseignements se trouvent sur le site de la Mairie.

Le C.C.A.S. maintient le lien avec les personnes âgées avec l'accès au Foyer Logement, à l'E.H.P.A.D. et à l'accueil de jour, mais aussi avec les personnes les plus fragiles, en situation difficile, en attente de logement, en relation avec les services du T.D.S. et Pari Solidarité.

Je voudrais remercier très chaleureusement l'ensemble de la commission compétente, animée par Catherine FAURE-LOMBARD, adjointe aux affaires sociales, à la santé publique et à la prévention, pour son dévouement.

Après la démission pour raison professionnelle de Nadège DROCHON, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse, que je remercie pour le travail effectué pendant près de deux ans, Marie France PICARD a été élue pour prolonger son action et Pierre Yves FRIOT a été installé conseiller municipal.

Au *conseil municipal jeune*, les premières séances ont été consacrées aux institutions de la République et aux collectivités territoriales.

D'ores et déjà, les jeunes élus ont déjà cerné le fonctionnement de la Commune. Une visite de la Mairie a déjà été organisée. Un focus a été réalisé également sur la nouvelle région Rhône Alpes Auvergne, à l'occasion des élections du mois dernier.

Afin d'éviter le renouvellement par moitié du conseil jeunes tous les ans, il a paru judicieux de procéder à une élection tous les deux ans, afin qu'il construise à 12 des projets sur 24 mois. Les prochaines élections seront donc organisées à la rentrée 2017. Les jeunes élus et leurs parents ont été récemment reçus en Mairie.

La participation aux cérémonies officielles a été évoquée, ainsi que le calendrier des prochaines réunions du C.M.J. Un cahier a été distribué à chacun.

Pour le 11 novembre, les jeunes élus ont lu des poèmes de Guillaume Apollinaire et d'André Bourgoïn, tandis que les anciens, actuellement en 6<sup>ème</sup>, ont lu le message des anciens combattants.

Enfin, à l'occasion de Noël, le conseil municipal Jeunes a mis en œuvre une action solidaire née en son sein : une collecte de jouets pour leur distribution aux familles en difficulté, via PARISOLIDARITE.

Pour ce début d'année, les conseillers municipaux jeunes ont souhaité s'associer aux vœux à leur manière. Lors de leur dernière réunion, ils ont réfléchi à deux questions et ont chacun proposé un mot en réponse.

La première question était :

**Que représente pour toi la France ? »**

La seconde :

**Que lui souhaites-tu pour cette nouvelle année 2016?**

Je vous laisse découvrir les contributions que vont vous afficher une délégation du conseil municipal jeunes :

....<Affichage des mots sur un drapeau par les jeunes du CMJ>.....

Merci aux jeunes présents et à leurs collègues, ainsi qu'à la Commission des affaires scolaires, pour l'ensemble du travail effectué, ainsi qu'à Marie France, pour sa réactivité, sur un secteur complexe et en mouvement permanent.

En matière culturelle, plusieurs représentations théâtrales ont été programmées. Il convient de resserrer des liens avec l'ensemble des partenaires, afin d'éveiller ou de recréer l'étonnement, l'enchantement, l'émerveillement face à la création artistique.

La participation à la manifestation « *En avant le livre* » fut une occasion pour inviter la compagnie « *Chapiteau Théâtre de Chambéry* ». Petits et grands ont été invités gratuitement à découvrir toutes sortes de voyages. Les enfants de l'école primaire ont été les premiers à venir vivre une aventure où seul l'imaginaire et les rêves sont en mouvement. Trois voyageurs vous invitent à un périple à vélo, en traineau, en pousse-pousse ou à bord d'un bateau. Ils perdent le sud, se retrouvent au nord, traversent des terres féeriques où de belles surprises les attendent. Les regards émerveillés des enfants, mais aussi des parents qui se sont déplacés en soirée ont prouvé que l'objectif était atteint.

« *Les deux pierres* », programmée en avril dernier par *Espace Malraux* a été le prétexte pour prendre du bois, des ustensiles de cuisine, de vieux tissus et créer des marionnettes. Cela paraît si simple, mais avec si peu, les auteurs inventent et racontent des histoires à couper le souffle, vous emmènent dans des pays imaginaires, rencontrer une civilisation peuplée de créatures étranges, découvrir une langue nouvelle. Le public, subjugué, époustouflé, émerveillé a demandé que cette expérience soit renouvelée afin que les liens avec la culture, ouverte à tous, se tissent année après année.

Les associations culturelles, sportives, économiques continuent de se développer. Déguster ensemble des diots, des moules-frites, des pâtisseries, retrouver le plaisir de jouer au loto, à la belote, déambuler parmi les marchés d'un jour, bouger avec une raquette, des skis, un ballon, un vélo, sont une partie des animations mises en place par les bénévoles des associations de Saint-Genix.

Vous participez donc tous ainsi au dynamisme, à l'animation de notre cité et vous permettez à chacun de s'épanouir, quelque-soit le choix effectué ; sport, culture, vie sociale, solidarité...

Je voudrais, avec l'ensemble de la commission de la vie associative, vous remercier, très chaleureusement, mesdames et messieurs les présidents et tous les bénévoles, vous qui faites vivre au quotidien le tissu associatif et portent haut les couleurs de notre bassin de vie.

La commission a aussi en charge la gestion des salles et des gymnases, ce qui n'est pas toujours une sinécure. Nous demanderons un peu d'indulgence et de patience avant la construction d'un nouveau gymnase. Le projet avance toutefois et le cabinet chargé de l'étude des besoins et de la préparation du choix du maître d'œuvre a déjà proposé plusieurs options.

Avec la restructuration des vestiaires, la mise en place du terrain synthétique, dont l'ouverture des plis a été reporté au 20 janvier, ce sont plusieurs millions d'€uros qu'il va falloir budgéter dans les 4 prochaines années, afin de satisfaire les 700 collégiens, les élèves du premier cycle et le monde associatif.

Nous ne pouvons que remercier très chaleureusement l'ensemble de la commission de Jean Marie qui gère et coordonne l'avancée de ces projets.

Les finances de la Commune sont saines. Les dépenses du personnel permanent sont maîtrisées. Elles évoluent en fonction des textes de la fonction publique territoriale, en matière de gestion des carrières.

En 2015, les charges globales ont temporairement évolué plus fortement en raison du remboursement à la Communauté de Communes du coût du personnel intercommunal mis à disposition auprès de la Commune, depuis septembre 2013, à la suite du transfert des activités *«enfance-jeunesse»*. Dès 2016, les flux entre les deux collectivités seront normalisés.

Côté recettes, la Commune subit, comme toutes les collectivités de France, une baisse des dotations de l'Etat au titre de la contribution au redressement des finances publiques du pays. Cette diminution s'accroitra chaque année, jusqu'à atteindre 130.000 € en 2017.

Malgré ce contexte défavorable, la Commune a stabilisé les taux d'imposition en 2015 et son endettement continue de diminuer. Les loyers perçus de la maison médicale couvrent les échéances d'emprunt associé.

Par ailleurs, en raison de taux d'intérêt particulièrement attractifs, la Commune n'a pas hésité à emprunter, pour boucler le plan de financement de l'extension de l'école élémentaire et du parking connexe.

Toute ma confiance va à Jean Claude PARAVY et à sa commission pour la gestion des finances communales. Et malgré le stress budgétaire, nous continuerons à engager raisonnablement des investissements en 2016. En effet, celui qui n'avance pas, recule...  
Merci à tous pour ce travail, tout au long de l'année.

Daniel GUICHERD vient de faire valoir ses droits à la retraite après 26 ans de bons et loyaux services. Nous le remercions très sincèrement. Nous avons donc depuis recruté Tony REGNIER qui arrive avec toute sa famille de DOUE-la-FONTAINE, dans le MAINE et LOIRE. Tony a débuté le 4 janvier sur la fonction de responsable d'équipe.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse carrière parmi nous et il nous fait d'ailleurs ce soir, l'amabilité d'assister à cette manifestation.

L'intercommunalité a engagé une réflexion de maîtrise de ses dépenses avec la suppression du transport scolaire à la coupure méridienne. Les parents auront le choix de récupérer leurs enfants à la sortie des écoles ou de les inscrire au préalable à la cantine, dès la rentrée 2016. Une réflexion sur des solutions de déplacement alternatif au transport scolaire, dans un rayon de 3 kms autour des établissements scolaires, est en cours et nous espérons des avancées sur ce dossier lors d'une prochaine réunion, jeudi prochain.

De nouveaux commerçants et artisans se sont installés sur la Commune. Les amateurs de pizza auront le choix entre *Viva la Pizza*, rue du faubourg et la *Pizza de Tonton*, rue du centre.

*L'âme zen* vous propose des séances de réflexologie plantaire, de massage californien et d'autres approches du bien-être, rue du 8 mai.

Athéna, rue du centre, a ouvert une agence de services à la personne.

Merci à tous de croire en Saint Genix !

Je voudrais remercier plus généralement l'ensemble des commerçants, artisans, agriculteurs et industriels, qui font vivre la Commune tout au long de l'année.

Les 300 enfants des écoles du premier degré peuvent toujours être pris en charge, le matin, autour du repas de midi et le soir, mais aussi pendant les T.A.P., les mercredis, les petites vacances et en juillet, ainsi que les «ados», par les agents de l'intercommunalité.

Le 26 septembre a eu lieu l'inauguration du multi accueil «*les petits pas*» et du relais assistantes maternelles «*Le Guiers enchanté*», également géré par l'intercommunalité, compétente également pour la petite enfance.

Depuis cette année, les repas sont fournis par la cuisine centrale du Foyer Logement, avec des caractéristiques très précises, en matière de repas administrés aux tout petits.

Remerciements à l'ensemble du personnel de ces services.

Je voudrais maintenant remercier chaleureusement l'ensemble du corps enseignant des écoles maternelles et élémentaires publiques et privée ainsi que le corps professoral du collège.

Ce sont plus de mille enfants qui étudient à Saint-Genix, de la maternelle à la troisième. Merci à Madame la Directrice, Messieurs les Directeurs, Madame la Principale du collège et à tous leurs collaborateurs pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Merci à l'ensemble des responsables de la bibliothèque et ses bénévoles pour leur soutien à la lecture et leur contribution au succès de l'opération « Portes ouvertes » cet automne.

Le cinéma joue un rôle important dans la vie de la Cité. Il fidélise les spectateurs de tout le bassin de vie, grâce à ses nombreuses animations, avant premières, ciné-débats, une large programmation « *art et essai* », tout en laissant la place aux 7 séances annuelles de « *Connaissances du Monde* ».

En 2015, le cinéma affiche près de 12.300 entrées, soit + 7% par rapport à 2014, alors que fréquentation sur le plan national a légèrement reculé.

Merci au Centre départemental de la promotion du Cinéma, à Michel CARÉ, son directeur, ainsi qu'à Laura, François, Matthieu et Benoit qui animent cette salle, ainsi que d'autres communes voisines, grâce à un écran mobile.

Merci à l'Office de tourisme, au repaire « *Mandrin* » qui comptabilisent 15.000 passages par an et contribuent à mieux faire connaître SAINT GENIX et ses activités, notre bassin de vie et tout l'avant pays savoyard.

Un grand merci à Céline, Véronique et Nola toujours accueillantes et disponibles et la Communauté de Communes pour leur investissement sur ce site.

Depuis toujours, l'E.H.P.A.D., le Foyer-Logement et l'accueil de jour innovent pour accueillir les personnes âgées de notre secteur en perte d'autonomie. Nous assurons avec nos moyens propres des soins palliatifs et notre unité pour « *Alzheimer déambulants* » paraît répondre aux besoins de la population. Nous avons acheté un minibus pour donner *plus de vie*, aménagé un restaurant intergénérationnel, maintenu la qualité de notre cuisine centrale avec 125.000 repas annuels, avec un petit goût local dans les assiettes, grâce à la mise en place de circuits courts, avec l'aide de la Chambre d'Agriculture.

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. et moi-même remercions sincèrement et chaleureusement le dévouement de tout le personnel auprès des résidents: Sigolène, le médecin coordinateur, les infirmières, les auxiliaires de soins, les agents sociaux, le psychologue, l'animatrice, tout le service administratif, le personnel des cuisines, les techniciens et les lingères.

Merci pour votre professionnalisme et pour le soutien que vous apportez aux familles.

Merci enfin à l'association des *Amis des Terrasses et des Floralies* et à Marie, sa présidente.

Remerciements très sincères à Brigitte et Dominique.

Nous n'avons pas provoqué par hasard la réunion publique avec le Président national de « *Santé publique et Territoire* ».

Déjà certains établissements n'accueillent plus des personnes trop dépendantes et n'imaginent pas un accompagnement vers la fin de vie.

N'attendons plus de nouvelles créations de lits, car l'Avant Pays savoyard est déjà largement doté. Il est urgent de mettre en place un contrat territorial de santé. Car, dans les 10 ans, le nombre de personnes dépendantes aura doublé et il faudra développer des solutions innovantes pour pouvoir les prendre en charge, soit en établissement, en structure adaptée ou à domicile quand le maintien reste possible, sans épuiser de plus les aidants qui travailleront certainement encore à l'horizon des 65 ans.

Le projet de loi de modernisation du système de santé propose de nombreuses dispositions favorisant l'organisation des parcours de santé. Il doit permettre de tisser des liens plus étroits entre les établissements, les collectivités locales et les délégations des Agences Régionales de Santé, pour mieux répondre aux besoins de nos aînés, tout en générant de nouvelles économies d'échelle.

Je terminerai, enfin, par le fonctionnement au quotidien de la Mairie et des ateliers municipaux, la voirie, le fleurissement, les bâtiments, le secrétariat, la comptabilité, l'entretien et la gestion du personnel, toutes et tous qui œuvrent au quotidien au service des 2.400 sangenestaises et sangenestois, sous la responsabilité de Gilles Mauras, directeur général des services, toujours disponible, que je remercie chaleureusement et très sincèrement, avec l'ensemble des employés communaux, qui restent au service de toutes et tous, sans distinction aucune.

Avant de conclure, je voudrais remercier l'ensemble des partenaires publics et privés que nous sollicitons tout au long de l'année, la Gendarmerie, le Trésor public, la Poste, le T.D.L. et le T.D.S., les services de l'équipement, ErDF, GrdF, l'Office notarial et les porteurs de projets, les membres des commissions extramunicipales, avec lesquels nous tissons des liens étroits pour un meilleur fonctionnement de la collectivité.

Un grand Merci à notre corps de sapeurs-pompiers pour leur dévouement, ainsi qu'aux Jeunes Sapeurs-Pompiers commandés, par le Lieutenant Jonathan GRAVIER, pour leur dévouement au service de la collectivité.

Merci, enfin, à «*Synfonia*», à son directeur, Romain TALON, ainsi qu'à son Président Jean Claude TRILLAT, et à l'ensemble des musiciens qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Notre commune doit rester active et attractive et continuer à se développer harmonieusement. Elle doit aussi rester solidaire, dans le contexte d'une particulière gravité que nous connaissons depuis quelques années.

Je crois à la vie d'aujourd'hui, à la vie du présent pour construire et créer la vie de demain que d'autres porteront encore un peu plus loin.

C'est donc avec cet espoir que je vous souhaite une bonne et heureuse Année 2016 !

Je vous remercie de votre écoute.